

Biodiversité et gestion de l'espace : conservation de trois races ovines rustiques en systèmes extensifs du Sud Massif Central

Biodiversity and land management : conservation of three hardy sheep breeds in south Massif Central

H. GERMAIN (1)

Affiliation : Parc Naturel Régional des Grands Causses (2)

(1) 12540 Saint Beaulize.

(2) 71 boulevard de l'Ayrolle, BP 126, 12101 Millau cedex

LE CONTEXTE

La corniche sud du massif central, entre montagne noire et cévennes proprement dites, a connu au cours du siècle une fonte d'au moins 80 % de ses populations rurales, aspirées par le développement du littoral languedocien.

Parmi les activités traditionnelles, l'élevage ovin, naguère omniprésent, est celle qui connaît la régression la plus spectaculaire.

Les grands transhumants des garrigues du Languedoc estimaient naguère sur toute la Lozère, l'Ardèche, l'Aubrac et les Grands Causses : ils ne sont plus aujourd'hui qu'une poignée. Les vallées cévenoles associaient brebis, chèvres et châtaigneraie : le troupeau ovin, exigeant en temps de garde et mal valorisé, disparaît au profit des vergers, du maraîchage, de l'agrotourisme ou d'une spécialisation caprine. La zone viticole accueillait une transhumance hivernale pyrénéenne, dite « andorrane », quasiment disparue à l'heure actuelle. Les grandes étendues calcaires, aux confins du rayon de Roquefort, voient la vache allaitante, Aubrac ou Gasconne, annexer l'espace libéré par les transhumants âgés. Les versants se boient uniformément et ne sont plus pénétrés que par les chasseurs et quelques forestiers.

Avec les bergers traditionnels, disparaissent les races ovines locales, issues du grand rameau « Caussenard » du massif central.

La Caussenarde des garrigues, grande transhumante, et la Raïole, souche adaptée aux vallées cévenoles, souffrent en outre d'une brucellose enzootique depuis plus de trente ans : des troupeaux sont abattus, les échanges de béliers sont rendus impossibles par le climat de suspicion générale. Une absorption anarchique s'opère à partir de béliers Lacau ou Blancs du Massif Central, rameaux proches mais moins adaptés à l'extensif pur ; ou de Tarasconnais venus des Pyrénées, avec les inconvénients que suppose la distance géographique...

Une troisième race, la Rouge du Roussillon, a connu un parcours original : originaire de souches maghrébines importées durant la période coloniale, elle s'implante d'abord sur le littoral catalan, puis, à la faveur de qualités laitières reconnues, gagne du terrain jusqu'au rayon de Roquefort où, rebaptisée (abusivement) « Barbarine », elle imprègne nombre de troupeaux laitiers jusqu'à l'essor récent de la sélection laitière en race Lacau. N'en subsisteront alors que quelques souches chez des vieux bergers de la salanque perpignanaise, et chez des pâtres andorrans venus se fixer à la lisière du minervois...

L'ACTION ENGAGÉE

Quelques éléments récents viennent pourtant conforter le petit noyau d'éleveurs résolument attachés à la production ovine en zone difficile.

Les mesures d'aides structurelles et agri-environnementales apportent un appoint décisif à des systèmes très économes en intrants. Les marchés de l'agneau léger de contre-saison (Espagne, Midi), ou du rustique tardif (clientèle d'origine maghrébine) restent plus porteurs que la tendance générale. Les transhumants, enfin sortis de l'endémie brucellose, accèdent à un début de reconnaissance sociale, qu'ils cultivent grâce à une fête de la transhumance très populaire. Quant aux sédentaires, les nouvelles générations de clôtures électriques leur permettent d'accéder aux ressources des parcours et sous-bois tout en se libérant du lancinant problème de la garde...

Dans un tel contexte, une action d'inventaire et de relance du patrimoine génétique constitué par les trois races traditionnelles devient possible : il ne s'agit pas de conservation figée dans des sortes d'écomusées, mais d'une ré-injection des types traditionnels chez des éleveurs en situation.

Au départ de l'action, l'aide des trois Parcs Naturels - Haut Languedoc, Grands Causses et Cévennes - qui recouvrent leurs territoires traditionnels, sera décisive dans le sauvetage des trois races. Le Parc Naturel Régional des Grands Causses impulse le premier inventaire, puis finance l'animation technique, la création d'une pépinière de jeunes béliers et la cryoconservation de semence. Les deux autres partenaires aident les éleveurs de leurs zones à élever ou acquérir des agnelles et béliers inscrits.

Au terme des cinq premières années, ce qui correspond au contrat agri-environnemental « races menacées », le pari génétique est en bonne voie : trente cinq éleveurs, de moins de quarante ans de moyenne d'âge, détiennent environ deux mille brebis inscrites par race. La pépinière a diffusé une centaine de béliers « utiles » - après une sélection de plus de 40 % - dont une quarantaine est « cryoconservée » ; la plupart des troupeaux « fondateurs » sont homogénéisés, et plusieurs nouveaux adhérents effectuent une absorption par la voie mâle.

EN CONCLUSION...

Le travail engagé ici sur le thème de la biodiversité et du patrimoine génétique ne se limite pas à ces seuls éléments. Seul le redéploiement des effectifs sur le terrain confèrera une réelle légitimité aux efforts entrepris.

Les trois races traditionnelles s'inscrivent dans une logique pastorale par leur adaptation au terroir et leur capacité de désaisonnement. Les agneaux produits seraient dévalorisés par les filières dominantes (agneau de cent jours, conformé et produit en bergerie intégrale), mais trouvent un débouché correct à l'exportation ou en circuits courts. La réappropriation d'un schéma génétique par une région qui n'avait plus aucune initiative en la matière doit venir en appui à une stratégie pastoraliste de valorisation des parcours et de maintien d'espaces ouverts déjà initiée par d'autres acteurs du développement.